

ASA DES PALUDS DE SAINT REMY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL SYNDICAL

SEANCE DU 18 AVRIL 2023

Gestion administrative :

SICAS - Traverse du Cheval Blanc - 13210 ST REMY DE PROVENCE

Tél : 04 90 92 25 76 – E-Mail : asa.paluds-saintremy@outlook.com

Référence : DEL_2023/06

Objet : Reprise et affectation des résultats 2022

Nombre de titulaire	5
Quorum 1 ^{ère} Réunion	3
2 ^{ème} Réunion	/
Nombre de présents et représentés	4

Nombre de votants	4
Suffrages exprimés	4
Pour	4
Contre	0
Abstention	0

L'an deux mille vingt-trois et le dix-huit à dix heures trente s'est réuni dans les locaux du SICAS, le Conseil Syndical de l'ASA des Paluds de Saint Rémy, sur convocation de Monsieur le Président, adressée en date du 24 Mars 2023.

Vu l'ordonnance 2004-632 du 1^{er} juillet 2004 relative aux associations syndicales de propriétaires.

Vu le décret 2006-504 du 3 mai 2006 portant application de l'ordonnance 2004-632.

Vu les résultats du compte administratif 2022 constatés, des sections de fonctionnement et d'investissement.

*Où l'exposé du Président,
Après délibération, le Syndicat décide*

Article 1^{er} : d'affecter les résultats du compte administratif 2022 constaté au Budget 2023, soit un excédent pour la section de fonctionnement (ligne RF 002) de **22 952,03 €** (VINGT DEUX MILLE NEUF CENT CINQUANTE DEUX EUROS ET TROIS CENTS) et un excédent pour la section d'investissement (ligne RI 001) de **37 012.96 €** (TRENTE SEPT MILLE DOUZE EUROS ET QUATRE VINGT SEIZE CENTS).

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Pour extrait conforme,

Le Président

ASA DES PALUDS
DE SAINT REMY

Gestion Administrative :
SICAS - Traverse du Cheval Blanc – BP 93
13533 ST REMY DE PROVENCE CEDEX
Tél : 04 90 92 25 76

Aimé SOUMILLE



Nom et Prénom du second signataire
Yvon GALERON



Acte rendu exécutoire

Compte tenu de publication le

20/04/2023

Date de réception en Sous-Préfecture le

20/04/2023